

Un règlement d'école dans une école bienveillante

Réunion des directeurs
17/11/2015

Pour l'instant, vous vivez les questions.
Peut-être, un jour pas si lointain, entrerez-vous
ainsi, peu à peu, sans l'avoir remarqué, à
l'intérieur de la réponse.

D'après Rainer Maria Rilke

Plan

Préalable : Un changement d'approche

I. Apports théoriques (IFE)

- Les 2 types de structurations éducatives
- Les différences sociales aux différences scolaires
- Les conceptions éducatives
- Vécu des enfants selon leur CSP
- Pratiques de cadrage enseignantes
- Les problèmes de comportement

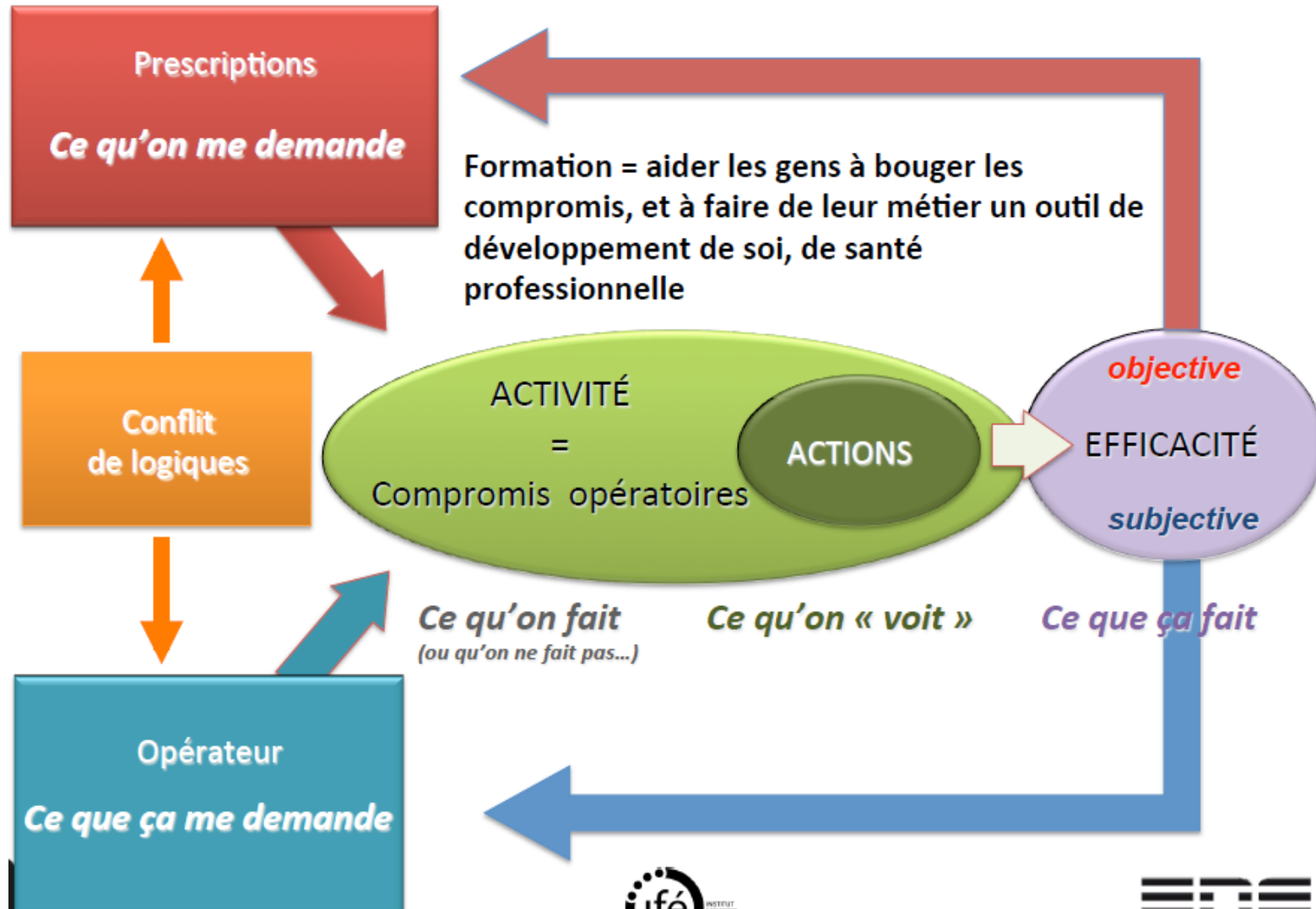
II. L'école bienveillante : sens et impact

- L'école éducatrice, l'école de la vie
- Une prise de risques du professionnel

III. La bienveillance pour tous les acteurs

Une approche par le travail réel

D'après F. Hubault
1996



L'influence des types de structuration éducative sur la nature des interactions, les modes de guidage adoptés par les parents et le type de contrôle exercé

- Cuisinier, F. (1994). Comportements éducatifs maternels, style cognitif et internalité de l'enfant. In P. Durning et J.-P. Pourtois (Éds.), *Éducation et famille*, (pp. 45-57). Bruxelles : De Boeck.
- Cuisinier, F. (1996). Pratiques éducatives, comportements éducatifs : quelles différences, quelles similitudes ? *Enfance*, 3, 361-381.

Des différences sociales aux difficultés scolaires

Des différences sur le versant :

- Du contrôle de leurs activités (autonomie, auto-régulation)
- De l'attention, la centration sur l'activité, sur la tâche

Oui

- Mais très dépendants de la quantité de connaissances, de compétences, de savoir-faire, de stratégies, de procédure acquise

Eux-mêmes très dépendants

- de la qualité du fonctionnement mis en œuvre

Lui-même très dépendant

- de la nature et de la qualité des pratiques éducatives (familiales et scolaires)

	Pratiques de type A	Pratiques de type B
Conceptions éducatives	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un enfant ne pousse pas tout seul ✓ Il faut sans arrêt être « derrière lui » ✓ Respect des lois et des règles ✓ Importance accordée à l'obéissance ✓ Enseignement des règles de politesse 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Curiosité ✓ Importance accordée à la curiosité, l'exploration du monde ✓ Importance accordée à la construction d'un esprit critique ✓ Importance accordée à l'apprentissage de l'autonomie

Cuisinier, F

	Pratiques de type A	Pratiques de type B
Effet sur le type de guidage exercé par l'adulte	<ul style="list-style-type: none">✓ Guidage très directif✓ Stimulent peu la recherche de l'enfant✓ Indiquent la marche à suivre✓ Donnent les réponses✓ Peu patients, font souvent à la place de l'enfant✓ Fournissent beaucoup de <i>feed-back</i> négatifs✓ La réussite termine l'interaction	<ul style="list-style-type: none">✓ Guidage souple✓ Incitent l'enfant à bien observer et à bien mémoriser les informations importantes, à prendre son temps à anticiper le résultat✓ Apprennent à l'enfant à planifier ses actions✓ Laissent l'enfant faire des erreurs, se tromper✓ Ne font pas à sa place✓ Fournissent des <i>feed-back</i> positifs✓ Font expliquer les réussites et les échecs✓ Font extraire une règle

	Pratiques des parents type A	Pratiques des parents type B
Effet sur le type de contrôle de l'attention	✓ Contrôlent eux-mêmes et de façon autoritaire l'ensemble de l'activité.	✓ Laissent la plus grande part de contrôle à l'enfant.

Conclusion

- **Attention à ne pas généraliser (on est tous plus ou moins A et plus ou moins B, en fonction du moment, des situations, comme parents, mais aussi comme enseignants)**
- **Mais certains enfants apprennent très tôt les capacités et les stratégies qui sous-tendent cette auto-régulation et sont donc capables, dès leur entrée à l'école maternelle d'auto-réguler leurs apprentissages.**
- **D'autres ont davantage besoin que l'école leur enseigne ces capacités.**

The early catastrophe

(étude anglo-saxonne)

- L'expérience langagière des enfants ne diffèrent pas seulement en terme de nombre et de qualité des mots entendus.
- Les données montrent aussi des différences sur **la nature des interactions** (feed-back d'encouragement *vs* *feed-back* d'interdictions ou de découragement).
- **En moyenne**
 1. un enfant de milieu favorisé entend 32 encouragements et 5 interdictions par heure (soit 6 encouragements pour 1 interdiction) soit 166,000 encouragements et 26,000 interdictions par an.
 2. un enfant de **classe moyenne 12 encouragements et 7 interdictions** par heure (2/1) soit 62,000 encouragements et 36,000 interdictions par an.
 3. **un enfant de milieu populaire, 5 encouragements et 11 interdictions** (1/2) soit 26,000 encouragements et 57,000 interdictions par an.

Hart & Risley, 2003, The early catastrophe, The 30 Million Word Gap by Age 3. *Education review*, vol 17 n° 1, 110-118.



Attention !

Une variabilité inter-familiale très importante dans les milieux populaires

Du côté des pratiques d'enseignement

- On trouve les mêmes différences de pratiques éducatives (A / B) dans les pratiques d'enseignement.
- Certains enseignants incitent plus les élèves à rechercher la réussite que la compréhension (type A) ; chez d'autres, c'est l'inverse (type B).
- Des différences de pratiques qui seront, à terme, productrices de différenciation puis de difficultés.

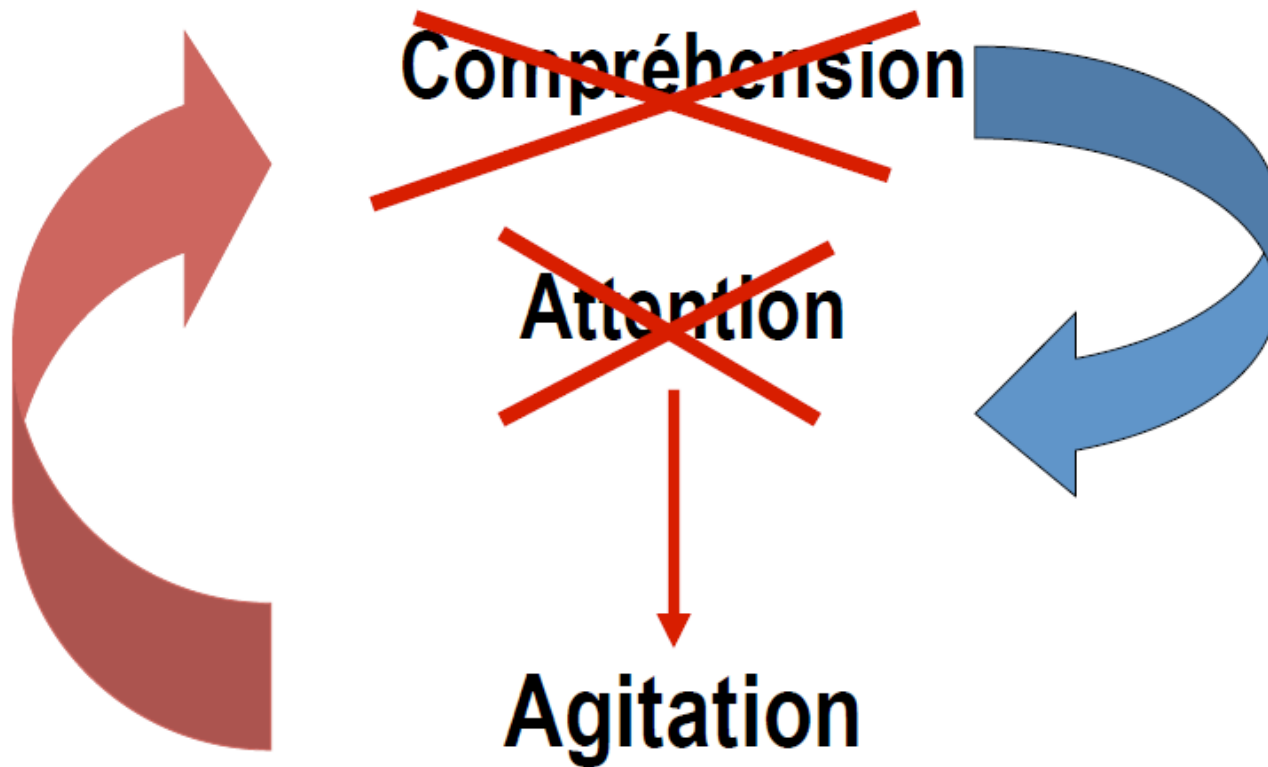
Rochex, J.-Y., *La fabrique de l'inégalité scolaire*. In J.-Y. Rochex & J. Crinon, (Eds), *La construction des inégalités scolaires* (pp. 173-198). Paris : PUF

- Des constats communs et récurrents : des pratiques différenciatrices
- Des compétences requises - à et par l'école - peu ou pas enseignées
- Des tâches proposées qui se révèlent trop peu cadrantes pour conduire tous les élèves à l'apprentissage
- Des activités intellectuelles trop peu régulées, trop peu étayées
- **Discours régulateur** (qui concerne « les règles de l'ordre social, les attentes en terme de comportements ») vs **discours instructeur** (qui concerne « l'ordre des savoirs, et les critères et modalités de sélection, de séquençage, d'organisations et de mises en relation des savoirs et des tâches et activités censés permettre leur apprentissage »)(p. 184)
- **Cadrage faible, pédagogie invisible** concernant le discours instructeur (défavorables aux élèves de milieux populaires)
- **Cadrage fort** (trop fort) pour les élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage (p. 185) concernant le discours régulateur.

Les problèmes de comportement surgissent, le plus souvent, quand...

1. les élèves **s'ennuient** (quand la tâche ou l'activité proposée est en-deçà ou au-delà de leurs capacités de traitement, qu'elle est répétitive, quand ils n'en comprennent pas les enjeux, qu'ils ne lui accordent pas de valeur...)
2. les élèves **ne comprennent pas** parce qu'ils n'ont pas acquis les compétences requises par la tâche ou l'activité (quand la tâche ou l'activité proposée excèdent leurs capacités de traitement)
3. les élèves n'ont pas ou **ne trouvent pas leur place** dans l'activité.

Parce que le cerveau humain ne peut pas rester inactif, quand on est enfant...



Parce que le cerveau humain ne peut pas rester inactif, quand on est enfant...

- Le manque d'attention est rarement la cause de l'agitation (l'élève a un déficit d'attention donc il s'agite ; l'élève est hyperactif donc il ne peut pas centrer son attention sur la tâche)...
- Mais l'observation montre que le manque d'attention est souvent la conséquence : d'une difficulté cognitive, d'un manque de connaissances ou de compétences, d'une incapacité à se centrer sur la tâche ou l'activité faute de pouvoir la comprendre, la traiter.
- Attention l'agitation ou la perturbation n'est qu'une conséquence *possible* parmi d'autres (retrait, effacement,...)

Placés dans une situation « hors de portée de leur prise de conscience », ou de leur zone de compétences...

- les élèves n'arrivent pas à se centrer sur l'activité proposée → ils font autre chose.
 - ou ils s'agitent... un peu, beaucoup, passionnément, à la folie, pas du tout
 - Ils appellent l'enseignant à contrôler leur attention et/ou leurs comportements (Cèbe *et al.*, 1999 ; Fagot et Gauvain, 1997).
- Le manque de connaissances, de compétences, de stratégies, les difficultés de compréhension se payent toujours par
1. une demande accrue de contrôle externe
 2. une exacerbation de la dépendance à l'égard de l'adulte
- Régulation des comportements vs régulation du fonctionnement intellectuel, transmission de connaissances...
- un déficit d'auto-régulation chez les élèves

Partie II

L'école bienveillante : sens et impact

- Marie DURUT- BELLAT et François DUBET :
L'école éducatrice, l'école de la vie
- Bruno DUVAUCHELLE : Une prise de risques
du professionnel

François Dubet
Marie Durut-Bellat

10 PROPOSITIONS POUR CHANGER D'ÉCOLE

Seuil

L'école de la vie

L'école doit "préparer à la vie" affirment les auteurs. C'est dire qu'elle ne doit pas être qu'une machine à délivrer des diplômes. M Durut-Bellat a déjà dénoncé la frénésie diplômante et le livre veut "combattre l'hégémonie du diplôme". Le livre en dénonce les conséquences sociales. Ce que développent les auteurs c'est l'idée que l'école doit d'abord apprendre à vivre en société. Au delà du découpage disciplinaire, elle doit apprendre la santé, le bien être, la défense de l'environnement, la consommation. L'école doit être éducatrice. Elle doit donc aussi être communautaire et devenir "l'affaire de tous". Des dimensions qui paraissent naturelles dans de nombreux pays mais qui sont contraires à la tradition scolaire française.



On ne part pas sur une philosophie générale de l'école. Mais sur l'idée qu'il faut poser un certain nombre de problèmes et voir comment on peut reconstruire le système éducatif en déclinant des thèmes de façon pragmatique.

Pour vous l'école doit d'abord apprendre à vivre en société ?

Il ne s'agit pas d'insertion professionnelle mais du vivre ensemble. C'est une question qui nous a beaucoup préoccupé. Il y a un désenchantement autour de l'école, des problèmes de violence, de décrochage. Tout le monde joue en faveur des inégalités scolaires. Il faut donc dire ce que l'école peut ouvrir de commun. Ce vivre ensemble doit se constituer autour des établissements et des équipes plutôt que par des appels aux grands principes comme la laïcité ou la nation.

Il y a des établissements qui marchent bien car les enseignants sont très présents, il s'occupent des élèves, sont sensibles au climat scolaire, parlent aux familles, donnent aux élèves confiance en eux. Ce n'est pas une utopie mais ce que font déjà beaucoup d'établissements. Ce qui est désolant c'est que ça repose sur des logiques d'équipes et non des exigences du système.

II - Bruno Duvauchelle : Numérique en classe

A l'opposé, nombre d'expérimentateurs sont isolés dans leur établissement. Cet isolement, parfois relatif, est surtout lié à une pratique personnelle dont les autres enseignants ont du mal à comprendre, au-delà de la technique, le modèle. **Cet engagement est aussi une prise de risque** et peut faire exprimer des peurs, des craintes, voire des reproches (les élèves ne sont pas des cobayes, par exemple; ils n'améliorent pas leurs résultats scolaire...). L'utilisation des moyens numériques n'est pas obligatoire, mais le fait de les utiliser induit fortement la nécessité de compétences spécifiques qui souvent ajoutent au sentiment de ne pas maîtriser l'environnement. La maturité pédagogique d'un professionnel se trouve dans **la capacité à intégrer l'incertitude et l'inattendu**, mais ne peut s'exprimer tant que l'écosystème techno-pédagogique n'est pas suffisamment compris et maîtrisé.

Communiquer avec les parents (1)

L'art d'accommoder les différences (20/09/2015)- YAPAKA

Le plus souvent les évènements qui mènent à des réflexions sur les « différences culturelles » se rapportent à des personnes venant d'ailleurs. Notons au passage que certains « ailleurs » ont moins la cote que d'autres. Pourtant, des différences se marquent d'une autre façon, par exemple sur le plan du genre (un puériculteur travaillant en crèche et que ses collègues ne trouvent pas suffisamment 'maternant'), d'une incapacité physique (une maman malvoyante) ou encore sur le plan de la famille (les familles homosexuelles par exemple). C'est tout cela la diversité, mais c'est beaucoup plus encore puisque les familles aménagent des manières de vivre et d'élever leurs enfants qui sont parfois difficiles à comprendre. Cette diversité rend complexe le travail des professionnels auprès des familles et des enfants.

Communiquer avec les parents c'est agir sur le climat scolaire (2)

- En s'intéressant à l'ensemble de **l'organisation** de l'établissement, à l'ensemble des **acteurs** de l'établissement, en combinant des actions portant sur les différents **facteurs** identifiés :
 - dynamique d'équipe
 - cadre et règles explicites
 - coéducation
 - stratégies pédagogiques
 - pratiques partenariales
 - qualité de vie dans l'école.

Les parents et leurs représentants

- Leur distance ou leur réaction ne signifie pas pour autant un désintérêt.
- De nombreuses études ont démontré que les attentes des parents vis-à-vis de l'Ecole sont fortes.
- Les raisons de ces relations tendues sont plurielles: manque de connaissance et de compréhension de l'environnement scolaire, des exigences scolaires, sentiment d'incompétence
- Les pratiques familiales et culturelles éloignées
- Sous leur respect de l'institution se cache parfois l'inquiétude des parents : Enquête AFEV 2010

Enquête AFEV 2010

Les résultats de cette enquête montrent clairement :

- **l'inquiétude** des parents quant à la réussite scolaire de leur enfant mais aussi,
- leur **désarroi et leurs difficultés à comprendre** les codes de l'école et à pouvoir aider leurs enfants dans leur parcours scolaire.

Beaucoup de familles se sentent démunies et voudraient avoir plus de liens avec l'institution scolaire.

Pascal BAVOUX > Baromètre annuel du rapport à l'école des enfants de quartiers populaires > Année 2010

www.trajectoires-reflex.org

Partie III

La bienveillance pour tous les acteurs

- Pour les parents
- Pour les élèves
- pour les enseignants

Bienveillance pour les parents

- Les 3 « A » de toute rencontre / réunion / RDV

- ✓ **Attendre** et ses 3 « I » :

- Inviter les parents
- s'Informer (sur les personnes, les faits...)
- Installer (préparer l'espace et le temps)

- ✓ **Accueillir** et ses 3 « S » :

- Situer l'ordre du jour (chronologie)
- donner le Sens (cadre législatif, réglementaire)
- Synthétiser les décisions (résumer, répartir ...)

- ✓ **Accompagner** et ses 3 « P » :

- Piloter (rester le maître d'œuvre)
- Programmer (les actions entre les acteurs)
- Pactiser par écrit (partenariat)

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA PPMI

Un nouveau « règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques » est entré en vigueur depuis cette rentrée de septembre 2015. Il a été actualisé avec les particularités concernant les écoles du RPI et a été signé par chaque parent. En voici un bref récapitulatif :

- « chacun est tenu au devoir *d'assiduité et de ponctualité, de tolérance et de respect* d'autrui dans sa personne et sa sensibilité, au respect de l'égalité des droits entre filles et garçons, à la *protection contre toute forme de violence* psychologique, physique ou morale. Le *respect mutuel* entre adultes et élèves et entre élèves constitue également un des fondements de la vie collective. Il est particulièrement important d'encourager et de valoriser les comportements les mieux adaptés à l'activité scolaire : calme, attention, soin, entraide, respect d'autrui. »

l'école est laïque) et a été signée par chaque parent. Elle est affichée contre les vitres de chaque école.

- *discipline et sanction* : il est demandé à chaque école d'inscrire au sein du règlement intérieur quelle sanction sera instaurée en cas de manquement au respect du règlement par un élève. A l'école de [redacted] un système d'images (bons points) a été mis en place : une image à gagner chaque soir si comportement « d'élève » dans la journée. 10 petites images = 1 grosse image. 5 grosses images = 1 cadeau. A l'école de [redacted], des exercices sont donnés en plus si oublis de faire ses devoirs.

- *Evacuation incendie* : trois doivent être effectuées par an dans chaque classe. Une a été effectuée dans chaque école au

Bienveillance pour les élèves (1)

- Les 5 « C » de Raymond Holliday Bersegeay, directeur britannique d'une école privée :
 - ✓ **Créativité**
 - ✓ **Communication**
 - ✓ **Compréhension transculturelle**
 - ✓ **pensée Critique**
 - ✓ **Collaboration**

Des points du règlement : bienveillance pour les élèves (2)

- La surveillance des temps d'accueil et de récréation
- La durée des récréations : dépasser de 10 à 15' par demi-journée, cela fait **2h00** sur la semaine, soit 72h00 sur l'année scolaire, soit l'équivalent de **3 semaines** de classe
- Quid de l'EPS, des arts...
- La propreté en PS
- Les sanctions éducatives

Les personnels surnuméraires

- L'implication des titulaires remplaçants lorsqu'ils ne sont pas en remplacement ne peut être que pédagogique afin de respecter leur professionnalité : aide aux élèves appui au titulaire d'une classe, prise en charge d'un groupe...
- Cette aide doit se faire au bénéfice de tous les collègues de l'école à partir d'un besoin révélé , d'un projet particulier de classe...

Des pistes pour un règlement bienveillant

S'adresser aux parents, aux élèves en présentant

- l'école : ce qui fait son identité....
- son personnel
- ses objectifs

En proposant un préambule au règlement de l'école (par ex) :

« Notre école est un établissement de culture, d'apprentissage des savoirs et de la citoyenneté, de développement des compétences. Elle veut proposer à toutes les personnes qui la fréquentent, quelle que soit la nature de leurs occupations, d'y travailler dans les meilleures conditions possibles.

Son ambition est ainsi d'offrir à chacun la possibilité de faire un pas de plus pour développer le meilleur de lui-même et progresser....

Selon le projet de l'équipe on pourra préciser

qu'

Elle cherche à responsabiliser les élèves dans la prise en charge de leur cadre de vie et de classe : apprentissage de l'autonomie et de la vie collective, soutien, entraide et émulation, valorisation de leurs prises de responsabilité...

Elle souhaite éveiller à la justice en offrant aux élèves, avec l'aide irremplaçable des adultes, la possibilité de vivre des expériences de service adaptées à leur âge, et notamment auprès des plus fragiles, les entraînant à avoir un regard bienveillant sur le monde et les êtres. Pour s'ouvrir et se confronter sans crainte aux autres et s'engager dans le monde, il devient primordial de favoriser chez tous une attitude empathique et une réflexion profonde et riche.

Un travail collaboratif

- Le règlement intérieur de l'école est donc l'expression des règles de vie, des droits et des devoirs de l'ensemble de la communauté scolaire.
- La communauté scolaire rassemble les élèves et tous ceux qui, à l'école (le personnel dans son ensemble) ou en relation avec elles (les parents d'élèves et les partenaires), participent à leur formation.
- Comment l'impliquer ? un site instructif

<https://directeur90.wordpress.com/2014/10/28/scenario-pour-un-reglement/>

directeur90

Tout ce qui peut être utile pour faciliter la vie d'un (d'une) directeur(directrice) ... débutant(e), of course ! Les autres en savent autant que moi !

ACCUEIL

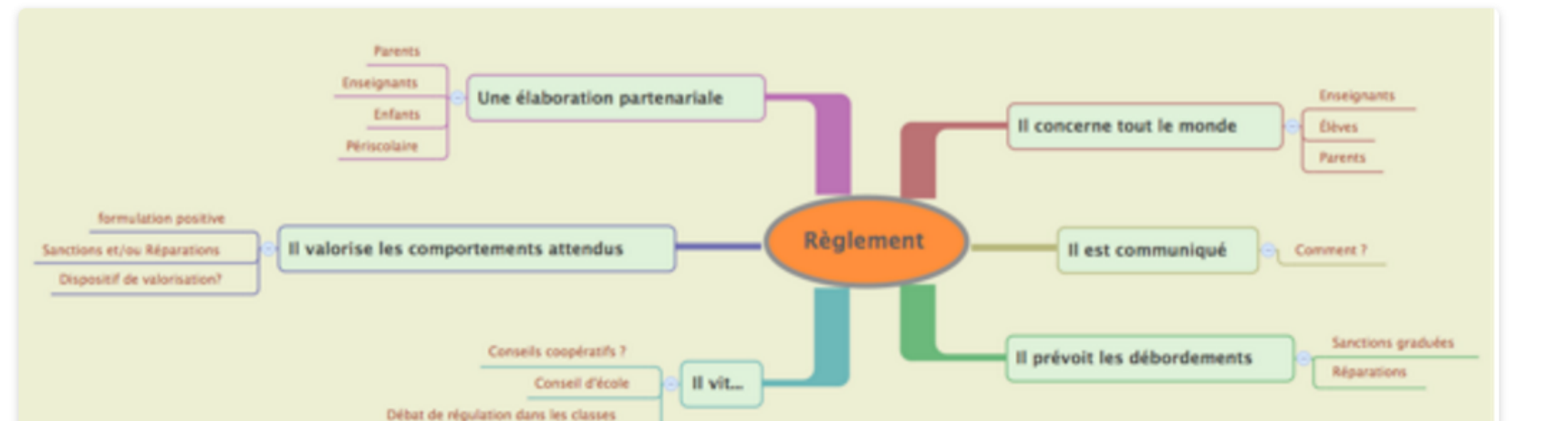
SOMMAIRE

QUELLE DIRECTION ?

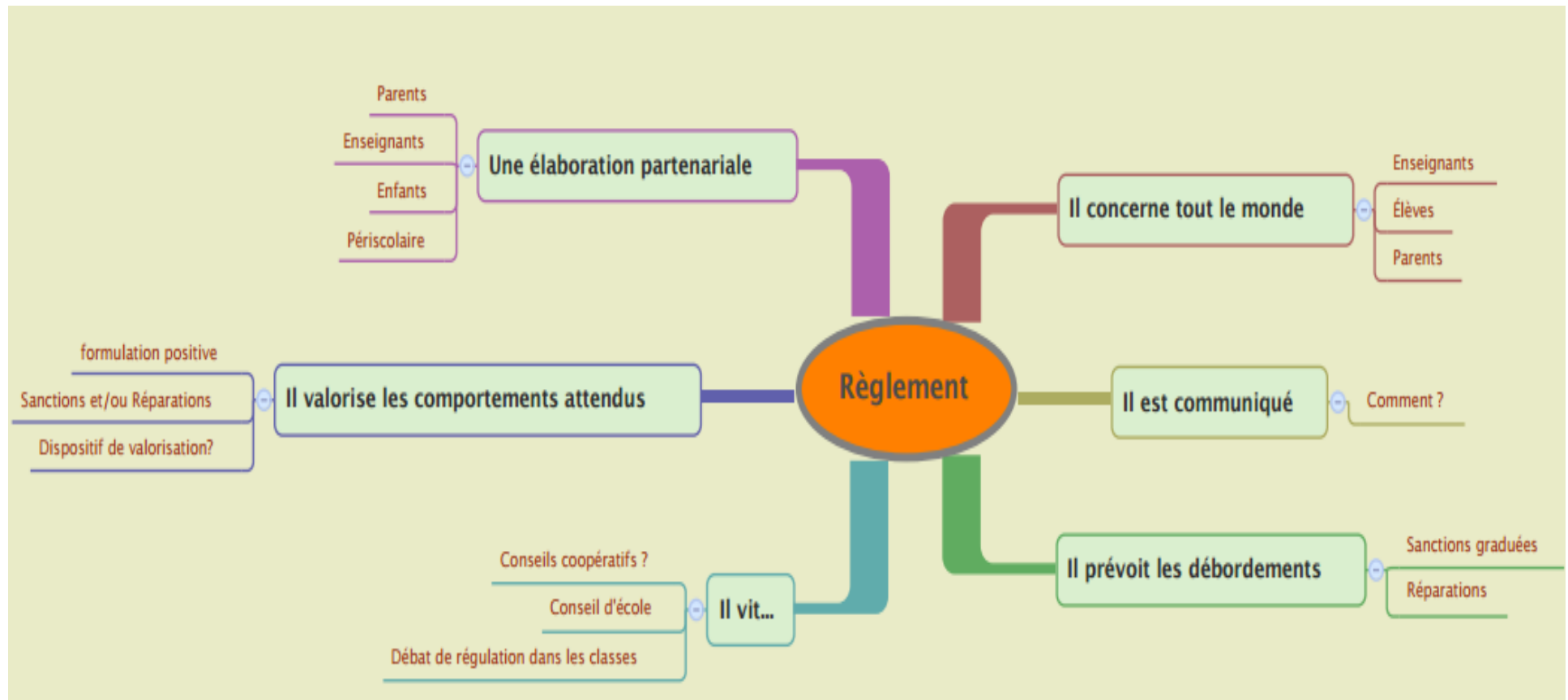
TEXTES ET CIRCULAIRES

VOS CONTRIBU

JOURNAL D'UN DIRECTEUR



Carte mentale du règlement scolaire



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE RUCKLIN BELFORT

L'éducation rend libre.

PARENTS

Un blog pour l'école

Ce qui bouge à l'école

HORAIRES

Dates des vacances 2015-2016

PÉRISCOLAIRE 2014-2015

JOURNAL des PARENTS

Parents, comment faire ?

Que faire quand ?

Sécurité et Règlements

PPMS > Plan Particulier de Mise en

Sûreté

Les conseils d'école

Contact

Rechercher



Derniers articles

PLAN VIGIPIRATE

Lundi 16 novembre

Attentats de PARIS

Conseils d'école 2015-2016

La semaine de la rénovation

Des papillons à l'école

Discut'Café N°1

Par Direction dans Ce qui bouge à l'école le 26 Octobre 2014 à 07:28

Bien souvent, l'école demande aux parents de signer un règlement scolaire, [réfléchi ailleurs...](#)

L'école élémentaire René Rucklin vous propose de devenir **acteur**, avec les enseignants et les élèves, de la construction du règlement qui doit permettre à tous de mieux vivre à l'école !

Nous vous proposons donc une première discussion autour de la Cour de Récréation

Vendredi 28 Novembre 2014

13h45 - 15h45

dans la salle d'arts plastiques

- Que doit-être une "bonne" récréation ?
- Quel est le rôle des adultes, parents et enseignants?
 - Pourquoi faut-il un règlement ?
 - Faut-il prévoir des sanctions ? Quelles sanctions ?
- Comment valoriser les comportements positifs ?
- Comment associer les familles à ce travail éducatif ?

Passer d'un positionnement d'utilisateur
à un positionnement d'acteur

Une construction en 4 temps





École élémentaire René Rucklin
90000 BELFORT
03 84 21 19 48

invitation

du

17 au 28 Novembre 2014

Vous souhaitez participer à une observation de la cour de récréation, comment faire ?

Ces observations sont organisées :

- 2 parents maximum par observation (pour ne pas multiplier le nombre d'adultes dans la cour)
- Une observation objective de l'ensemble de la cour, non centrée sur ses propres enfants ;

L'école fournira une grille d'observation aidant à analyser ce qui se passe dans une cour.

Adultes, avez-vous déjà vécu une cour de récréation ?

L'équipe éducative, enseignants et parents élus, proposent aux parents qui le souhaitent, de venir **vivre** et **observer** une **récréation**, pour mieux construire et comprendre le **REGLEMENT** qui permettra à tous de mieux vivre ensemble.

Observer, pour sortir de représentations extérieures, percevoir la complexité de ces instants entre libertés et contraintes, participer à la construction de la règle...

Je suis intéressé(e) par une observation de la cour

Je ne suis pas intéressé(e)



L'école ou un parent élu vous contactera pour organiser votre visite.

Mon nom : Signature





invitation ✂

Vendredi 28 Novembre

13h45 15h45

École élémentaire René Rucklin
90000 BELFORT
03 84 21 19 48

Salle d'arts plastiques

Vous souvenez-vous de « votre » cour de récréation ?

Enfants, nous attendions ces moments avec impatience : temps du goûter, temps des jeux d'attrape ou des parties de billes, temps des disputes aussi, des bagarres parfois, ...

La cour de récréation est un temps d'apprentissage de la vie sociale : apprendre à vivre ensemble, à respecter les règles, apprendre à gérer ses émotions, joie, déception, colère, ...

Les enseignants et les enfants vont commencer un travail autour des règlements qui permettent de mieux vivre ensemble à l'école.

Nous vous invitons à venir construire avec nous le règlement de l'école !

Nous vous proposons une première discussion autour d'un « café » sur...

La cour de récréation

- Qu'est-ce qu'une bonne « récréation » ?
- Quel est le rôle des adultes : les enseignants ? les parents ?
- Comment gérer une dispute ? une insulte ?
- Quelles règles mettre en place ? Faut-il prévoir des sanctions ?



Vous souhaitez participer **avec les enseignants et les élèves** à la **construction** du règlement de l'école...

Merci de nous retourner ce coupon, afin de nous aider à organiser ce temps de discussion...

Je participerai



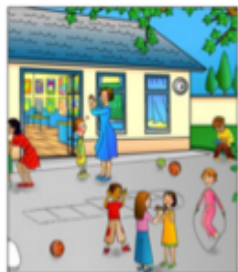
Je ne participerai pas.

au **Discut'café** du **Vendredi 28 Novembre 2014**

de 13h45 à 15h45

Mon nom : Signature





Les enfants et les enseignants de l'école invitent les parents à venir réfléchir avec eux à la

cour de récréation

**Vendredi 28 Novembre
13h45 - 15h45**

Salle d'arts plastiques
Bâtiment A

Quelle cour de récréation voulons-nous ?

Quels « droits » et quels « interdits » pour les enfants et les adultes ?

Quels comportements attendons-nous de nos enfants ?

Comment valoriser les bons comportements ?

Comment gérer les « comportements interdits » ?

Faut-il des sanctions ? Lesquelles ?

Comment faire quand un enfant récidive ?

Quels objets sont à interdire, autoriser ?

Comment surveiller les WC ?

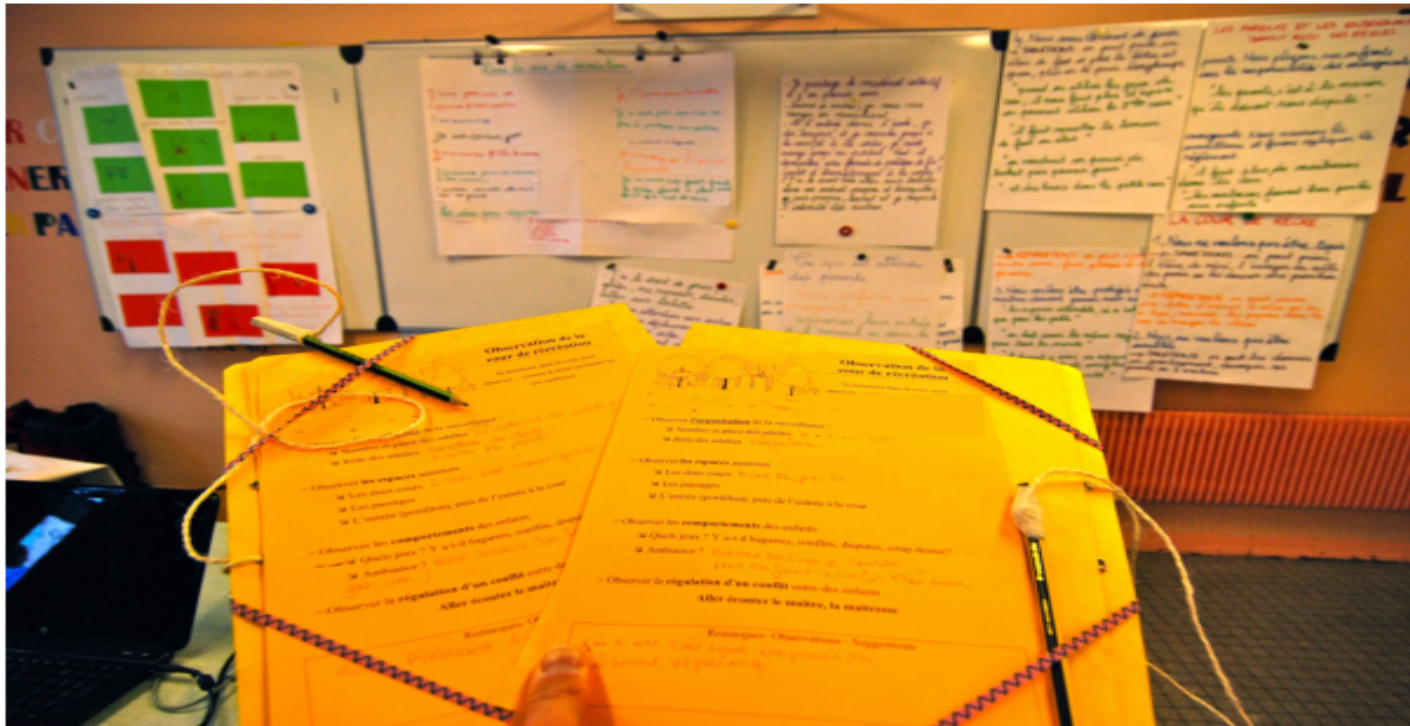
À l'issue de ces discussions, un règlement sera écrit avec l'aide de tous parents volontaires.

Un règlement
écrit avec les
Parents et les enfants

Une fois voté en conseil d'école, le règlement s'imposera à tous !

	Cycle 3 CE2 à CM2 2 séances 45'+30'		Cycle 2 CP et CE1 2 séances (2x20')
<p>Séance 1 45'</p> <p>Aujourd'hui, nous allons travailler ensemble à propos des règles de vie des « espaces collectifs de l'école ».</p> <p>Qu'est-ce qu'un espace collectif ? Quels sont les lieux concernés alors selon vous ?</p> <p>WC, cour, couloirs, préau</p> <p>On ne parlera donc pas ici des <u>règles de la classe</u>.</p> <p>Dans ces lieux de l'école, il y a des règles, comme il y a des lois dans notre société.</p> <p>Entrée dans l'activité</p> <p>10'</p> <p>10'</p> <p><i>Collectif oral</i></p> <p>Alors, qu'est-ce qu'une loi ? une règle ?</p> <p>Laissez les enfants s'exprimer. Les aider à redéfinir les termes.</p> <p>Qu'est-ce qu'une loi ?</p> <p>Les lois s'appliquent à tous les individus de la société. Elle est élaborée pour donner un cadre et faire <u>fonctionner</u> la société de manière <u>efficace</u>. Elle s'impose à tous et <u>doit être appliquée par tous</u>.</p> <p>Qu'est-ce qu'une règle ?</p> <p>La règle respecte la loi. On la définit pour une unité plus petite, ici l'école, et <u>ne concerne que</u></p>		<p>Séance 1 20'</p> <p>Aujourd'hui les enfants, nous allons parler, discuter ensemble des règles de la cour d'école.</p> <p>Que veut dire « une règle » ?</p> <p>Ce qu'on a le droit de faire, ce qu'on n'a pas le droit de faire</p> <p>On demande à la moitié de la classe de dessiner sur une feuille A4, une action qu'ils ont le droit de faire dans la cour et qu'ils aiment et à l'autre moitié, une action qu'ils n'ont pas le droit de faire.</p> <p><i>NB : Cela permettra de mettre en évidence les règles que les élèves ont réellement intégrées.</i></p> <p><u>Au CP</u>, l'idéal serait de pouvoir passer auprès de chaque enfant pendant qu'il dessine pour lui demander ce qu'il ressent, ce qu'il pense et ajouter la phrase correspondante sur le dessin.</p> <p><u>Au CE1</u>, on pourra leur donner une structure à compléter et à ajouter au dessin du type : « dans la cour, je n'aime pas..... » ou « dans la cour, j'aime..... ».</p>	

Novembre 2014 - É. Richert, CM1CM2



Je vous ai embarqué avec nous dans une aventure "partenariale" de réflexion autour du règlement des espaces collectifs de l'école...

Enfin, partenariale... c'est un grand mot, disons plutôt collaborative !

On se gargarise de mots "*partenariat*", "*co-éducation*" , "*réussite scolaire*" qui sonnent comme des promesses électorales !

Je préfère quant à moi la notion de "*progrès scolaires*" à celle de "*réussite scolaire*" qui sonne comme une promesse non tenue, source de tous les désenchantements.

Je préfère parler d'*alliance* plutôt que de *partenariat* qui suppose l'égalité des droits ! Et voyez-vous, il ne peut y avoir égalité des droits dans ces questions de règlement dès lors il n'y a pas égalité de

à suivre....